

9 questions au Maire p.2



Les Hauts de l'Orne

> Urbanisme

**L'ÉCO-QUARTIER
DES HAUTS DE
L'ORNE : AVANCÉE
DES CONSTRUCTIONS** p.10

> Dossier

**LES AGENTS
MUNICIPAUX
VOUS
ACCUEILLENT** p.12

> Transition écologique

**FLEURY
DURABLE :
ENGAGEONS-NOUS
TOUTE L'ANNÉE !** p.19





Comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises, le maire Marc LECERF, répond à des questions qui lui ont été posées par les Fleurysiens au cours des dernières semaines (vous pouvez donc vous aussi lui en faire parvenir pour une prochaine édition).

Plusieurs questions ont porté sur les crises que nous traversons : internationale, écologique, budgétaire. Les fleurysiens ont voulu poser leurs questions parce qu'ils indiquent qu'elles les préoccupent et les inquiètent dans leur quotidien.

9 questions au Maire

1.

L'attaque orchestrée par Vladimir POUTINE contre le territoire et le peuple ukrainien se trouve confortée par les prises de position de Donald TRUMP aux États-Unis.

Cela suscite émotion et inquiétude.

La guerre nous menace-t-elle ?

Avec l'élection de Donald TRUMP à la Maison Blanche, le monde est devenu encore plus incertain. Les relations internationales se sont tendues. Si certains conflits ne font plus la une de l'actualité, comme au Proche-Orient, ils demeurent présents néanmoins et d'autres naissent.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a installé la guerre en Europe, à nos portes. C'est un facteur d'incertitude renforcé. **L'attitude du président américain**, sa manière « transactionnelle » d'aborder les relations internationales, ses oukases et ses improvisations (Panama, Groenland, Canada...) **constituent des éléments d'inquiétude réels.** C'est un peu l'ère des « gros bras » pour lesquels les conventions internationales ont peu de poids.

Dans ce contexte anxiogène, alors que les États-Unis d'Amérique contestent aux membres de l'OTAN le parapluie qui leur a été promis depuis 1949, **l'Europe doit s'assumer comme une puissance souveraine en matière militaire également.** Chaque État devra y prendre sa part. Celle-ci devra être négociée avec nos partenaires européens dans la franchise et la transparence, sans que cela constitue une charge insurmontable.



2. De quelle manière est-ce que les catastrophes climatiques que l'on voit à la télévision peuvent nous impacter ? De quelle manière peut-on agir ?

Dans le contexte de dérèglement climatique que le monde connaît de manière de plus en plus accrue et répétée, nous vivons une récurrence accélérée de catastrophes naturelles de par le monde : vague de chaleur extrême, incendies massifs de forêts, épisodes de sécheresse intense et prolongée, pluies diluviennes, inondations dévastatrices, ouragans et cyclones tel *Chido* qui a frappé Mayotte. **Ces crises sont de plus en plus importantes et de plus en plus répétées.** Elles nous paraissent loin, mais elles sont présentes car nous sentons bien que les pluies sont plus rares et plus violentes (même si l'automne et l'hiver que nous venons de connaître me contredisent), que les vents sont plus violents et que les saisons changent globalement.

A notre niveau, certes modeste, mais c'est notre niveau d'action, **nous avons décidé d'une politique volontariste de plantation d'arbres** à l'échelle de la commune avec 1 000 arbres par an (et nous sommes souvent bien au-delà), **de la création d'une pépinière** qui alimente l'écoquartier en premier lieu, **de la plantation d'une forêt dense** au sein de l'école élémentaire et de renforcer le boisement du parc Pasteur ou de celui qui se situe derrière le château d'eau. **Cette action sera poursuivie, voire intensifiée dans les années qui viennent afin d'intervenir sur la masse d'eau et de créer des îlots de fraîcheur en cas de canicule.** J'ajoute que cela est également **favorable à la biodiversité.** C'est la raison pour laquelle **nous allons créer un « atlas »** du même nom avec tous les fleurysiens qui voudront bien s'y impliquer.



Plantation d'une mini forêt à l'école élémentaire

3.

Où en est-on de l'isolation des bâtiments publics ?

Il y a un lien direct avec la question précédente dans la mesure où **l'isolation thermique par l'extérieur des bâtiments publics, dont le programme continue de se dérouler**, entraîne une moindre consommation d'énergie et s'appuie le plus souvent sur une énergie biomasse (chaufferie bois) plutôt que sur les énergies fossiles. **Ainsi, nous consommons moins avec une énergie beaucoup plus propre.**

J'ajoute que **nous travaillons aujourd'hui à la création d'ombrières sur parking** afin d'offrir des surfaces ombragées

et de produire de l'électricité avec **pour objectif de l'auto consommer dans nos bâtiments publics**, même si les nouvelles évolutions tarifaires annoncées récemment ne nous facilitent pas la tâche. **C'est plus de 2 000 000 d'euros d'investissements verts** dont il s'agit et cela constitue une économie significative (une moindre hausse en vérité) sur notre fonctionnement.



Isolation de l'école élémentaire

4. Que pensez-vous de la crise budgétaire auquel notre pays est confronté ?

La situation économique, financière et budgétaire de la France est inquiétante. J'ajouterai qu'il en est de même de la situation sociale. D'importants déséquilibres qui n'avaient pas été anticipés ni annoncés ont été constatés sur le plan budgétaire. Des économies ont dû être annoncées à la hâte. Leur impréparation a suscité du scepticisme. **Les communes sont touchées**, même si le budget adopté est moins budgétivore qu'annoncé. Néanmoins. **Cela réduit certaines subventions et contractent des projets de transition.**



5. Et sur le plan économique ? Quelle est la situation à Fleury-sur-Orne ?

L'activité économique est soutenue à Fleury, même si le secteur de l'immobilier peine, dans son ensemble, à sortir d'une crise aiguë. **Des entreprises se sont encore implantées récemment, d'autres vont suivre.** Je m'en félicite car cela est également favorable à ceux, notamment fleurysiens, qui y trouvent du travail.

6. Qu'est-ce que l'Agenda 2030 dont on entend parler ?

L'Agenda 2030 de Fleury-sur-Orne a été adopté par le Conseil municipal en 2024. Il **décline au niveau local la manière dont nous déployons les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.**

C'est assez rare qu'une commune de notre taille s'en empare, mais nous avons voulu y collationner l'ensemble des politiques et des actions que nous déployons tout au long de l'année. Ce document n'est pas figé puisqu'il fait l'objet d'évaluations régulières et qu'il peut être enrichi par les élus, les agents, les associations, les entreprises ou tout citoyen à tout moment. **J'invite tous les fleurysiens que ces démarches intéressent à se faire connaître auprès des services municipaux.**



7.

Beaucoup de personnes cherchent un logement plus grand ou plus adapté à leurs besoins. Aujourd'hui, c'est très compliqué. Comment faire ?

Nous sommes conscients de ces situations, fruits de l'évolution de la composition de la famille, de séparation des couples avec ou sans enfants ou de choix de vie. C'est la raison pour laquelle **nous poursuivons, même s'il est ralenti notre programme de construction de logements afin que chaque fleuryzien puisse trouver à se loger correctement dans les conditions auxquelles il aspire.**



Construction de résidences dans l'éco-quartier des Hauts de l'Orne

8. Autour des logements, il y a également la question des incivilités. Que faire ?

C'est l'un des maux de notre société. Les incivilités, le non-respect des règles, le chacun pour soi constituent un trouble majeur à notre vivre ensemble. Ce sont de petits phénomènes qui se cumulent et deviennent insupportables. Papier ou cendrier sur les voies publiques, déjections canines, vitesse trop élevée, irrespect du code de la route, insultes, violence parfois. C'est insupportable ! À cela s'ajoute la petite délinquance et les vols qui ne sont pas tolérables. Ces délits frappent malheureusement et indifféremment toutes les communes de notre agglomération. **C'est la raison pour laquelle nous avons recruté une nouvelle policière municipale doublant ainsi nos effectifs. Nous avons développé notre partenariat avec la police nationale pour être plus efficace. Nous nous doterons prochainement d'un dispositif de vidéo-élucidation pour compléter ce dispositif.**

En cas d'agression ou de vol, composez systématiquement le 17 et rendez compte à la police municipale au 02.31.35.73.36, dès que vous le pouvez.



9. Au-delà de ces questions, comment vous contacter ?

Je reçois tous les fleuryziens qui le souhaitent. Il suffit de prendre rendez-vous en mairie. Je remarque que depuis quelques temps, beaucoup de ces rendez-vous concernent des personnes qui s'intéressent au développement de Fleury-sur-Orne, à ses projets et font des propositions. C'est très bien.

Prise de rendez-vous auprès de la Mairie,
au 02.31.35.73.00.



**VŒUX DU MAIRE
À LA POPULATION**
09/01/2025



**Ville solidaire
Territoire de projets**



**Recherche
familles d'accueil**

**L'association de jumelage allemand,
Fleury-sur-Orne / Waldbüttelbrunn,
recherche des familles d'accueil
du 28 mai au 1^{er} juin.**

Si vous êtes intéressés, contactez :
Mme Yveline HUBERT, présidente, au 06.08.43.05.84



> Vie sociale

MUTUELLE COMMUNALE : SÉLECTION DE LA MUTUELLE FAMILIALE DE NORMANDIE



© Freepik.com

Pourquoi une mutuelle communale ?

En 2024, la ville a décidé de mettre en place une mutuelle communale au profit des habitants. L'objectif est de **faciliter l'accès à la complémentaire santé en faisant bénéficier les fleurysiens d'une couverture santé compétitive**. Une mutuelle communale permet de bénéficier du soutien de la commune et réduire le montant de cotisation de 20 à 30 % pour les nouveaux adhérents.

Sélection du partenaire

Un groupe de travail s'est formé en 2024. Après avoir consulté les habitants et auditionné trois entités, le groupe a sélectionné la Mutuelle

Familiale de Normandie (MFN).

Deux réunions publiques d'information ont eu lieu en juillet et en septembre. Au 31 décembre, 53 personnes bénéficiaient de la mutuelle communale.

Que propose la MFN ?

La MFN offre quatre niveaux de prestations, évolutifs en fonction de la tranche d'âge (dernière tranche d'âge à partir de 70 ans et plus) et avec une cotisation quasiment fixe. Aucun droit d'entrée n'est perçu et une prise en charge immédiate est garantie, sans bilan ni questionnaire de santé. De plus, les remboursements sont effectués quotidiennement et directement virés sur le compte des adhérents.

Information et adhésion

Pour plus d'information et/ou pour adhérer à la mutuelle communale, contactez **M. Christophe CAURA** (conseiller itinérant) au **07.50.75.10.85**.

Des permanences sont effectuées sur demande le mercredi au CCAS (17 bis rue Louis Pasteur, 14123 Fleury-sur-Orne).



> Numérique

LA VILLE RÉCOMPENSÉE UNE NOUVELLE FOIS AU LABEL VILLES INTERNET



Pour la dixième année consécutive, Fleury-sur-Orne a décroché le prestigieux label Ville Internet avec 5@. Une distinction qui récompense les efforts continus de la ville en matière de développement numérique.

Cette reconnaissance est une véritable fierté pour notre commune, qui voit **ses initiatives et ses progrès salués au niveau national**. En plus de ce label, Fleury-sur-Orne conserve également sa mention « Territoire d'Excellence Numérique » obtenue en 2022, soulignant ainsi son engagement constant pour l'innovation et l'inclusion numérique.



> Enfance UN NOUVEAU CENTRE D'ANIMATION POUR LES ENFANTS DE 3 À 5 ANS

Depuis le 6 janvier 2025, le centre d'animation pour les enfants de 3 à 5 ans a été transféré à l'école maternelle. Cette décision vise à offrir un accueil plus adapté aux besoins des familles et à améliorer la qualité pédagogique et éducative.



© Freepik.com

> Petite enfance



Bienvenue à
**LAETITIA
COUILLARD**
Cheffe de projet
petite enfance

Laetitia, éducatrice de jeunes enfants depuis 14 ans, a travaillé dans diverses structures et a pris le poste de cheffe de projet petite enfance à Fleury-sur-Orne en octobre 2024. Dynamique et motivée, elle souhaite collaborer avec les équipes municipales pour enrichir la politique petite enfance et parentalité. Son rôle inclut la proposition d'actions partenariales et la création d'un pôle enfance. Elle organise des ateliers parents-enfants et des événements comme la « Semaine Nationale de la petite enfance » et « Tous autour d'un arbre », visant à soutenir les jeunes enfants et leurs parents.



© Freepik.com

Venez jouer, découvrir,
partager un moment, discuter
et repartir quand vous le
souhaitez...

Ateliers Parents Enfants

Les Vendredis matins
à partir de 9h jusqu'à 11h30

Ouvert à tous
Gratuit et Sans inscription
Enfants de 0 à 4 ans
Accompagnés par un adulte

17 Bis rue Louis Pasteur
14 123 Fleury sur Orne
[Calendrier au verso](#)
Infos :
Laetitia 02.31.34.30.25
laetitia.couillard@fleury-sur-orne.fr

Les ateliers Parents-Enfants ont lieu tous les 15 jours, le vendredi matin, de 9h à 11h30, dans les locaux du Relais Petite Enfance, 17 bis rue Louis Pasteur.

Dates des prochains ateliers :
11 & 25/04 - 16 & 23/05 - 6 & 20/06.

Ils sont ouverts à tous les enfants de quelques semaines à 4 ans, accompagnés d'un adulte : parent, grand-parent, tatie, tonton... Les futures mamans sont également les bienvenues. Les ateliers sont gratuits et sans inscription. Vous pouvez venir à l'heure qui vous convient et repartir quand vous le souhaitez. Autour d'un café, ou d'un thé, vous pourrez partager les jeux et les découvertes des enfants mais aussi discuter avec d'autres familles.

Pour toute question ou précision, vous pouvez contacter
Laetitia au 02.31.34.30.25
ou par mail à laetitia.couillard@fleury-sur-orne.fr.

SÉRÉNI'THÉ UN VOYAGE VERS LE BIEN-ÊTRE

Depuis décembre 2024, Sérénithé s'est installé au 14 Place Jean Jaurès, pour proposer un large éventail de prestations axées sur le bien-être et l'équilibre intérieur. Fondé par Jérôme LAMI et Sandra BAZABAS, ce centre offre des soins complémentaires mêlant énergétique, hypnose, coaching et spiritualité.

Jérôme LAMI propose des séances de magnétisme et Lahochi, ainsi que du coaching en développement personnel et professionnel. Il intervient également en Feng Shui pour harmoniser vos espaces de vie...

Sandra BAZABAS, praticienne en hypnose, accompagne adultes et enfants sur des problématiques variées : gestion du stress, confiance en soi, phobies, addictions (tabac, nourriture, jeux, drogues), deuil, troubles du comportement et bien d'autres.

Sérénithé ne se limite pas aux consultations : l'entreprise prévoit des conférences, des séminaires et des sorties spirituelles, ainsi que des voyages initiatiques avec des chamans en Asie.



Sérénithé

14 place Jean Jaurès, 14123 Fleury-sur-Orne

Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 19h.

Contacts : 06 18 66 49 72 (Jérôme LAMI),

07.62.49.31.34 (Sandre BAZABAS)

sereni.the.contact.fleury@gmail.com

Site : www.serenithe-fleury.com

LA FLAMBÉE DE MIKE DE SAVOUREUX PLATS À EMPORTER



Depuis novembre 2024, La flambée de Mike a pris place sur la route d'Harcourt. Mickaël LOLIVIER, dit Mike, y propose une cuisine 100 % maison, avec un large choix de pizzas au feu de bois, burgers, fish and chips et woks de légumes. Son concept repose avant tout sur la vente à emporter, toutefois un espace convivial de 12 places assises permet également de déguster ses spécialités sur place.

Fort de plus de 40 ans d'expérience dans la restauration, Mike a entièrement transformé l'ancienne auto-école pour en faire un espace accueillant. Il privilégie une ambiance chaleureuse et récompense la fidélité de ses clients avec une carte offrant un produit gratuit toutes les douze commandes.

La Flambée de Mike | f

138 route d'Harcourt, 14123 Fleury-sur-Orne

Ouvert du mardi au samedi,
de 11h45 à 13h30 et de 18h à 21h30.

Contact et commandes au 06 99 78 83 71.

laflambeedemike@gmail.com

TANTE FRANCINE UNE EXPÉRIENCE CULINAIRE AUTHENTIQUE



Figure emblématique des foires de l'Ouest depuis plus de 70 ans, l'enseigne Tante Francine renaît aujourd'hui sous la forme d'un bar-brasserie à Fleury-sur-Orne. À sa tête, Thierry SPENNATO, petit-fils de Francine SERVAIN, accompagné de son épouse et de sa fille, perpétue l'héritage familial dans un cadre convivial.

En septembre 2024, la famille SPENNATO a repris l'ancien bar-brasserie des Sports, lui redonnant vie sous le nom de Tante Francine, en hommage à la grand-mère du patron. Le restaurant vous propose une cuisine authentique et généreuse, mettant en avant des produits locaux et faits maison. Parmi les spécialités de la maison, le fameux jarret de porc de 1 kg et les belles pièces de bœuf, accompagnés de frites maison, font le bonheur des amateurs de cuisine traditionnelle.

Tante Francine, Bar-Brasserie | f

144 route d'Harcourt, 14123 Fleury-sur-Orne

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h30 (19h le samedi). Restauration uniquement le midi.

Contact : 02.31.82.26.81.

tantefrancine14@gmail.com



Phase 3

Le calendrier des livraisons des résidences qui verront le jour dans la phase 3, n'est pas encore arrêté. Pour le moment, des travaux de viabilisation sont en cours de réalisation.



Plus d'informations sur
l'écoquartier des Hauts de l'Orne :
hautsdelorne.com

Les agents municipaux vous accueillent

Les agents municipaux sont les acteurs clés de la vie locale, offrant une variété de services essentiels qui simplifient le quotidien des habitants. Cet article a pour objectif de présenter brièvement les services fournis par les agents municipaux aux Fleurysiens et Fleurysiennes. Cette liste n'est pas exhaustive, les services supports ne sont pas indiqués (Ressources Humaines, Finances, Informatique, Service Technique...). Bien entendu, en plus des éléments énumérés ci-dessous, les services accomplissent de nombreuses autres missions indispensables au bon fonctionnement des services publics.

Voici donc un aperçu des services rendus à la population.

Administration Générale

Les agents de l'administration générale présents à l'accueil de la mairie jouent un rôle crucial dans la relation entre les citoyens et les services municipaux. Ils sont souvent le premier point de contact pour les usagers.

Accueil

Accueil physique et téléphonique, orientation et renseignement du public.

Démarches administratives

Gestion des **recensements citoyens**, des **attestations d'accueil**, des **inscriptions scolaires**, des **légalisations de signature**, des **demandes de subvention pour les vélos à assistance électrique** et des **rendez-vous pour les demandes de logement**.

Services d'État-Civil

- › **Délivrance et mise à jour des actes d'État Civil** ;
- › **Mariages** : Préparation et célébration des mariages et des noces d'or. Délivrance des justificatifs et des livrets de famille.
- › **Décès** : Enregistrement des décès, rédaction des actes de décès et délivrance des actes.
- › **PACS** : Réception, préparation et célébration des PACS.
- › **Parrainages Civils** : Réception, préparation et célébration des parrainages Civils.
- › **Reconnaisances** : Enregistrement des reconnaissances et délivrance des actes.

Titres d'identité

Enregistrement des **demandes de création de carte d'identité et/ou de passeport (sur rendez-vous)** et **remises des pièces d'identité (sans rendez-vous)**.

Élections

Inscriptions sur les listes électorales, préparation des scrutins et envoi des cartes électorales.

Gestion des cimetières

Délivrance des autorisations d'inhumation, de fermeture de cercueil et des titres de concessions.

Régies périscolaires et extrascolaires

Traitement des **inscriptions et des réservations** aux services péri et extrascolaires (restaurant scolaire, garderie, transport scolaire, centre d'animation). Établissement des **factures** et enregistrement des **paiements**.

Salles municipales

Gestion des **demandes de location des salles municipales** : Espace Nicolas Oresme et salle Pasteur.





Urbanisme & Aménagement Durable

Le service urbanisme et aménagement durable de notre mairie joue un rôle essentiel dans la planification et le développement de notre commune. En veillant à l'harmonisation des projets de construction avec les principes de durabilité, ce service s'assure que notre environnement urbain reste à la fois fonctionnel et respectueux de l'écosystème local.

Accueil

Accueil physique et téléphonique, **orientation** et **renseignement** du public sur les projets de construction, de rénovation ou d'aménagement.

Relai

Relai des demandes du public auprès des services compétents de la communauté urbaine Caen la mer (eau et assainissement, voirie, gestion de l'espace public, espaces verts).

Accompagnement des projets

Accompagnement des porteurs de projets (particuliers et professionnels), pour faciliter la réalisation de leurs projets dans le respect des règles d'urbanisme.

Demandes d'autorisation

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables de travaux, et certificats d'urbanisme). **Suivi des dossiers jusqu'à l'achèvement des travaux.**

Police Municipale

Les agents de police municipale jouent un rôle essentiel dans la sécurité et la tranquillité de la commune. Leur présence rassurante et leur capacité à intervenir rapidement en cas de besoin font d'eux des acteurs incontournables de la vie locale.



Accueil

Accueil physique et téléphonique, **orientation** et **renseignement** du public.

Démarches administratives

- › **Rédaction des arrêtés de circulation** et contrôle de leur application.
- › **Assurance du respect des normes de décence** des logements et intervention en cas de manquements.
- › **Gestion des animaux potentiellement dangereux**, contrôles et mesures de sécurité.
- › **Gestion des objets trouvés.**

Proximité

- › **Patrouilles** régulières afin de dissuader les comportements délictueux et de rassurer la population.
- › **Interventions** notamment sur les nuisances sonores et les incivilités.

Sécurisation

- › **Sécurisation** des abords des établissements scolaires et lors des manifestations.
- › **Contrôle des extérieurs des habitations dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances** (Surveillance d'une maison durant une absence. Demande à effectuer sur le **portail citoyen** ou directement au poste de la police municipale, 10 rue Serge Rouzière).



A savoir

Le site de la ville, fleurysurorne.fr, donne accès à différents portails pour faciliter certaines démarches administratives.

On y trouve :

- › **Un portail pour la prise de rendez-vous auprès du service des titres sécurisés** (carte d'identité et passeport) ;
- › **Un portail familles** qui permet d'inscrire les enfants aux services périscolaires et extrascolaires, de réserver les jours de présence, et de payer les factures par Internet ;
- › **Un portail pour déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme ;**
- › **Un portail citoyen de la police municipale** qui permet de prendre un rendez-vous avec un agent de la police municipale, d'enregistrer des doléances, de déclarer des objets perdus, de faire une demande d'Opération Tranquillité Vacances et de pré-déclarer un chien catégorisé.

Service Éducation & Sports

Le service éducation met en place des services à destination des enfants de 3 à 17 ans. Le service des sports mène en œuvre des actions pour le bien-être physique et moral de tous.



Garderies

Accueil des enfants aux deux écoles, matin et soir.

Centres d'animation 3-5 ans et 6-11 ans

- › Accueil des enfants sur les temps périscolaires, extrascolaires et durant la pause méridienne.
- › Mini-camps durant les vacances d'été.

Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Accueil des enfants ayant besoin de soutien pour une meilleure approche de leur scolarité, en partenariat avec l'éducation nationale.

École Municipale des Sports (EMS)

Activités physiques pour les enfants de 3 à 11 ans, sur les temps périscolaires, extrascolaires et durant la pause méridienne.



Transport scolaire

- › Ramassage scolaire, tous les jours d'école, matin et soir.
- › Sorties scolaires et activités du Centre Socioculturel, du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et des Centres d'animation.

Restauration et service

- › Repas cuisinés en interne pour les deux écoles et les centres d'animation avec respect des exigences de la loi EGALIM.
- › Service des repas et des goûters.
- › Service actif durant les vacances scolaires pour les enfants des centres d'animation.



STOP

AUX AGRESSIONS DES AGENTS MUNICIPAUX

Trop souvent les agents municipaux sont agressés verbalement voire physiquement par des citoyens non respectueux.

Les agents œuvrent chaque jour pour améliorer votre quotidien. Ils méritent votre respect et votre soutien.

Service Culturel

La commune se distingue par une offre culturelle riche et diversifiée. Les habitants profitent ainsi d'une bibliothèque municipale, d'un espace musical et d'une saison culturelle variée avec de nombreux spectacles et événements. Depuis octobre dernier, le service est installé au 1 rue d'Ils.



Bibliothèque Municipale Pauline Roland

- › **Accueil**, renseignement et conseil du public.
- › **Propose une vaste collection de livres et de magazines.**
- › **Carte unique** réseau des bibliothèques de Caen la mer (carte unique, portail unique...).
- › **Emprunt gratuit** des documents.
- › **Réservation des documents** sur place ou via le portail bibliotheques.caenlamer.fr.
- › **Boîte de retour** à disposition à l'extérieur du bâtiment pour déposer les documents en dehors des horaires d'ouverture.
- › **Boîte numérique** avec du contenu en ligne et gratuit, accessible depuis le portail bibliotheques.caenlamer.fr.
- › **Un service de livraison gratuit à domicile de documents**, pour les 64 ans et plus.
- › **Animations** : Heure du conte, Bébés lecteurs, Cafés lectures...

Saison culturelle

- › **Programme annuel et gratuit de spectacles** (concert, théâtre, danse, marionnettes...) : un spectacle chaque mois, des spectacles de rue pendant l'été (*L'Eté sur un plateau*), des expositions (« *des artistes à Fleury* »...).
- › **Festival Bloody Fleury.**
- › **Ateliers d'arts plastiques et ateliers chorégraphiques.**

Espace Musical Jacques Higelin

- › **Ateliers chant loisir collectif au micro** ;
- › **Cours collectifs** : éveil musical, formation musicale et parcours découverte (première approche des instruments à percussions, vents, cordes et claviers) ;
- › **Cours individuels** : chant, batterie, flûte traversière, musique électronique, piano, guitare (classique, électrique, folk, basse).

Centre Socioculturel

Le Centre Socioculturel (CSC) est un lieu de proximité à vocation sociale, familiale et intergénérationnelle. Il accueille toute la population en veillant à la mixité sociale et culturelle, et c'est aussi un outil de solidarité et de citoyenneté au service de tous les habitants.



Accueil

Accueil physique et téléphonique, orientation et renseignement du public.

Activités

- › « **La récré des familles** » : activités à thème en période scolaire à destination de toutes les familles fleurysiennes.
- › « **Les Jeudis café** » : accueil du public autour d'un café et d'une activité choisie avec les usagers.
- › « **Tous au CSC** » : atelier cuisine, suivi d'un repas partagé.
- › « **Loisirs pour tous** » : programme d'activités proposé lors des vacances scolaires.
- › **Ateliers couture et scrabble** organisés par des collectifs d'habitants.
- › **Ateliers jardinage/bricolage.**
- › « **Plan d'actions Séniors** » : Activités régulières proposées aux séniors de la commune (ateliers prévention, atelier bienvenue à la retraite, sorties, atelier bien-être, cuisine, bricolage, ...).

- › **Participation à des manifestations diverses avec les habitants** (exemple : octobre rose, compositions florales pour le banquet des aînés,...).
- › **Ateliers Parents Enfants** : Jeux et ateliers découvertes pour les enfants de moins de 4 ans, accompagnés par un parent.

Aides à l'insertion

- › **Permanences insertion** en partenariat avec le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et la Mission Locale.
- › **Ateliers sociolinguistiques** : Apprentissage du français dans une démarche d'insertion professionnelle.
- › **Aide numérique** : Accompagnement assuré par le conseiller numérique.
- › **Mise à disposition d'un ordinateur** pour réaliser les démarches.

Espace Public Numérique

L'Espace Public Numérique (EPN) est un lieu ouvert à tous. Le conseiller numérique porte assistance aux usagers et les initie aux outils numériques à travers des ateliers, rencontres et accompagnements personnalisés.

- › **Accueil, renseignement et conseil du public.**
- › **Ateliers thématiques** : découverte de l'informatique, utilisation de la messagerie, installer et bien utiliser les applications d'un smartphone...
- › **Mise à disposition de matériel et de ressources** (PC portable, imprimante...).



- › **Accompagnement personnalisé.**
- › **Visites à domicile.**
- › **Permanences au CSC, les lundis après-midi.**

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. A ce titre, il développe différentes activités et missions directement orientées vers les populations concernées.



Aides sociales légales et facultatives

- › **Aide sociale légale** : instruction des demandes d'aide sociale légale et transmission aux autorités décisionnelles compétentes.
- › **Tenue à jour d'un registre des personnes fragiles**, mobilisable lors des périodes de veille fixées par arrêté préfectoral (canicule, grand froid).
- › **Aide sociale facultative** : secours d'urgence, aide alimentaire...
- › **Politique d'animation globale** en direction des seniors : banquet, goûter de Noël, voyage, ateliers de prévention...

Aides à domicile

- › **Favoriser et maintenir l'autonomie** des personnes âgées et/ou en situation de handicap.
- › **Mise à disposition d'un intervenant à domicile** pour aider dans la vie quotidienne (lever, toilette, repas, sorties, courses...).

COORDONNÉES DES SERVICES OUVERTS AU PUBLIC

Hôtel de ville (mairie)

10 rue Serge Rouzière
| lun. mar. mer. 8h45 > 12h - 13h30 > 17h30
| jeu. 13h30 > 17h30
| ven. 8h45 > 12h - 13h30 > 17h
| sam. 9h > 12h

[**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**]
(ACCUEIL / ÉTAT-CIVIL / TITRES D'IDENTITÉ /
ÉLECTIONS / CIMETIÈRES / RÉGIES / SALLES)
accueil@fleury-surorne.fr
02.31.35.73.00

[**URBANISME
ET AMÉNAGEMENT DURABLE**]
urba@fleury-surorne.fr
02.31.35.73.15 - sur rendez-vous

[**POLICE MUNICIPALE**]
policemunicipale@fleury-surorne.fr
02.31.35.73.36

Bibliothèque municipale

20 rue François Mitterrand
bibliotheque@fleury-surorne.fr
02.31.84.31.94
| mar. jeu. ven. 15h > 18h
| mer. 10h > 12h30 - 14h > 19h
| sam. 10h > 12h30

Espace musical J. HIGELIN

18 rue François Mitterrand
emjh@fleury-surorne.fr
09.61.21.41.54

Espace Public Numérique (EPN)

10 bis rue Serge Rouzière
epn@fleury-surorne.fr
02.31.99.79.05
| mer. 10h > 12h - 14h > 17h30
| jeu. 14h > 18h
| ven. 10h > 12h
| permanence au CSC, le lundi 14h > 17h30

Centres d'animations

centre.animation@fleury-surorne.fr
6-11 ans - 20 rue François Mitterrand
06.30.27.08.33 - sur rendez-vous
3-5 ans - école maternelle, rue d'Ifs
06.87.54.75.93 - sur rendez-vous

Centre Socioculturel (CSC)

39 rte d'Harcourt
accueil.csc@fleury-surorne.fr
02.31.34.01.29
| lun. 14h > 17h30
| mar. > jeu. 9h > 12h30 - 14h > 17h30
| ven. 9h > 12h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

17 bis rue Louis Pasteur
accueilccas@fleury-surorne.fr
02.31.35.73.01
| lun. > ven. 8h45 > 12h - 13h30 > 17h



UNE NOUVELLE AIRE DE JEU RUE LOUISE MICHEL

Une aire de jeux pour les enfants de 0 à 12 ans, sur le thème **nature sauvage** (Robinson Crusoé), a été implantée au niveau du square Louise Michel. Elle est décomposée en deux zones pour identifier les tranches d'âges avec **des structures complètes de jeux, un jeu à ressort et plusieurs panneaux ludiques** pour mettre en avant la cohésion, le partage et l'échange des enfants. Egalement **une table de pique-nique** a été installée pour créer un espace convivial et familial sur cette zone. Ces travaux ont été réalisés en fin d'année 2024.



> Travaux

RENOUVELLEMENT DES ÉCLAIRAGES PUBLICS : UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR



La commune, en collaboration avec le SDEC, entreprend des travaux de **renouvellement des éclairages publics**. Ce projet ambitieux s'inscrit dans **une démarche d'économie d'énergie et de bonne maintenance de nos infrastructures**.

Un financement « fond vert » a été engagé pour **remplacer les luminaires âgés de 25 à 29 ans, soit un total de 72 foyers**. Parallèlement, le programme R30, visant à remplacer **les luminaires de plus de 30 ans, a également été acté**. Ce sont ainsi **61 foyers supplémentaires** qui seront renouvelés prochainement sur le territoire.

Au total, ces deux actions permettront de moderniser 133 foyers d'éclairage public. **La commune investit un peu plus de 43 000 euros dans ce projet**, soulignant son engagement en faveur de l'efficacité énergétique et de la durabilité.

Ces initiatives témoignent de **la volonté de la commune de s'inscrire dans une dynamique de développement durable**, tout en assurant une maintenance optimale de nos éclairages publics.

Habitat <

ACHETER EN BAIL RÉEL SOLIDAIRE AVEC CAEN LA MER HABITAT

A Fleury-sur-Orne, Caen la mer Habitat propose le programme « **Orée du Parc** », constitué de 6 maisons de ville mitoyennes T4 dans l'écoquartier des Hauts de l'Orne.

Chaque maison d'environ **90 m²** dispose d'une terrasse orientée à l'Ouest, d'un garage et d'un parking. Elles présentent une **haute performance énergétique** (RE 2020 - seuil 2025) grâce à un chauffage par pompe à chaleur, pour un confort de vie été comme hiver et des factures moins élevées. Elles sont vendues à partir de **242 900 €**.

Le **bail réel solidaire** vous permet d'acheter votre logement à titre de résidence principale, sous conditions de ressources, en restant locataire du terrain, afin de devenir propriétaire à **un prix plus abordable, inférieur au prix du marché**.

L'opération bénéficie également de nombreux avantages, comme la **TVA à 5,5 %** et le **prêt à taux zéro**, ainsi qu'une éventuelle garantie de rachat.

Vous souhaitez en savoir plus ? Scannez le Qr Code ci-contre ou contactez, Stéphanie MESNIL au 02.31.27.50.13 ou à accession@caenlamerhabitat.fr



© 2Pixels - illustration non contractuelle



FLEURY DURABLE 2025

ENGAGEONS-NOUS TOUTE L'ANNÉE !

Création : Emma Boulière - G. Boulière / Ville de Fleury-sur-Orne - Illustration : freepik.com



Informations et programme

fleurydurable.
fleurysurorne.fr

> Transition écologique

FLEURY DURABLE, ENGAGEONS-NOUS TOUTE L'ANNÉE !

Initialement organisé sur un week-end pour la 1^{ère} édition, puis sur une semaine pour la 2^{ème} et trois mois pour la 3^{ème}, **Fleury Durable 2025 se déroulera cette fois-ci sur toute l'année**. Il n'y aura pas de « temps fort », mais une **série d'actions et d'événements de janvier à décembre, en lien avec les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030**.

Retrouvez toutes les informations et toutes les actions de cette édition sur le site dédié :

fleurydurable.fleurysurorne.fr

**Lancement de l'édition 2025
avec ces premières actions !**

Projet Mille arbres

La commune de Fleury-sur-Orne s'engage résolument dans une démarche environnementale et paysagère en procédant à la plantation de mille arbres par an.

Cette initiative vise à **entretenir et enrichir le patrimoine arboré** de la ville tout en contribuant à la **lutte contre les effets du changement climatique**.

La plantation d'arbres en milieu urbain joue un **rôle crucial** dans le confort thermique de la ville, la capacité de stockage du carbone, l'infiltration des eaux pluviales et la captation de certains polluants. Les arbres sont également essentiels pour la protection de la biodiversité.

Durant l'automne-hiver 2024-2025, **345 arbres d'ornement et fruitiers ont été plantés** par les agents du service des espaces verts de la communauté urbaine Caen la mer. Ces arbres ont été répartis sur l'ensemble du territoire, renforçant ainsi le maillage vert de la commune et offrant de nouveaux espaces de verdure aux habitants.

Le millième arbre « symbolique » a été planté, le 3 mars devant l'Espace Nicolas Oresme.



Création d'une mini forêt à l'école élémentaire Plantation de 900 arbres issus d'essence locale

plantation réalisée le 30 janvier <

Cette action s'inscrit dans le cadre du Fleury Durable 2025 et du projet « Mille arbres ».

LES AVANTAGES D'UNE MICRO-FORÊT

C'est un petit écosystème forestier dense, couvrant de 200 à 3 000 m², et fonctionnant selon les principes d'une forêt naturelle. Les micro-forêts offrent de nombreux avantages : elles filtrent les particules fines et captent le CO₂, agissent comme des climatiseurs naturels, gèrent les eaux de ruissellement, restaurent les sols dégradés, et fournissent un habitat privilégié pour la faune et la flore. Elles créent également des espaces de bien-être, de pédagogie et de ressourcement pour les habitants.

POUSSE ET AUTONOMIE RAPIDE

Plantées selon la 'méthode Miyawaki', qui favorise une croissance rapide, les arbres des micro-forêts poussent d'environ un mètre par an et deviennent autonomes en trois ans. Ce projet est réalisé en collaboration avec l'association **MiniBigForest Normandie**, qui conçoit des micro-forêts urbaines participatives « à haut potentiel de biodiversité, de végétalisation et de lien social ». L'association s'engage dans des pratiques vertueuses, locales et éthiques, et privilégie les circuits courts pour réduire l'empreinte carbone de ses actions.

LA VILLE RECONNUE TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE



Le 25 février, la Ville a obtenu, pour une durée de 3 ans, la **reconnaissance nationale Territoires Engagés pour la Nature**. Territoires engagés pour la nature vise à faire émerger, reconnaître, accompagner et valoriser des plans d'actions en faveur de la nature portés par des collectivités.

Il s'agit d'un **dispositif national**, décliné et piloté dans les régions. En Normandie, celui-ci est constitué de la **DREAL Normandie**, la Région Normandie, l'Office français de la biodiversité, les Agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne ainsi que l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable.

Quatre projets ont été mis en avant par la Ville dans la candidature :

- Améliorer ses connaissances sur l'état de la biodiversité du territoire : **Atlas de la biodiversité communale** ;
- Valorisation et développement de l'environnement dans l'aménagement : **Plantation d'une mini forêt à l'école élémentaire et l'opération « 1000 arbres »** ;
- Gérer et préserver et restaurer les continuités écologiques, les milieux naturels et la biodiversité locale : **Préservation de l'habitat des chiroptères** ;
- Mobiliser les acteurs du territoire sur les sujets en lien avec la biodiversité : **Accueil et accompagnement d'un éco-volontaire dans la mobilisation des habitants**.



La ZFE à Caen la mer

les étapes clés pour être en conformité !

La ZFE c'est quoi ?

Il s'agit d'une obligation inscrite dans la loi Climat et résilience, concernant les agglomérations de plus de 150 000 habitants. Le dispositif délimite un périmètre où la circulation des voitures est réglementée, en fonction des émissions de polluants atmosphériques qu'elles génèrent.

Pourquoi ?

Pour protéger les populations dans les zones denses les plus polluées. Cette mesure de santé publique participe à la réduction des émissions provenant du trafic routier, l'une des principales sources de pollution en ville.

Où ?



Légende

- Périmètre ZFE-m
- Voies exclues de la ZFE-m
- Transports à proximité
- Aires de covoiturage
- P+R existant
- P+R en projet

Qui ?

Les véhicules particuliers antérieurs à 1997 ne peuvent y circuler.

Comment y circuler ?

Les véhicules doivent être munis d'une vignette Crit'air. Ce certificat de qualité de l'air, permet d'établir une classification des véhicules en fonction de leurs émissions. Commandez votre vignette Crit'air sur : certificat-air.gouv.fr

Quelle dérogation possible sur le territoire de Caen la mer ?

Les véhicules particuliers antérieurs à 1997 qui parcourent moins de 6000 km par an, peuvent bénéficier de la dérogation « petit rouleur ». Effectuer une demande de dérogation sur caenlamer.fr/zone-faibles-émissions.

Quelle dérogation possible au niveau national ?

Retrouvez la liste des dérogations possibles (PMR, professionnels, etc.) sur : caenlamer.fr/zone-faibles-émissions.

> Transition écologique

DES VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE VÉLOLIB DE TWISTO

Depuis janvier 2025, le service **Vélobib** évolue et devient **100 % électrique**. De nouvelles stations sont déployées sur certaines communes de Caen la mer dont Fleury-sur-Orne, tandis que les anciennes stations sont rénovées pour accueillir les vélos électriques.

Les utilisateurs du service bénéficient désormais de 60 stations (3 fois plus qu'avant) sur le territoire, de 400 vélos (2 fois plus qu'avant) disponibles 24h/24 et 7j/7 et d'un tarif inchangé, à 1€ de l'heure ou 24 euros par an. Les vélos sont plus performants et l'accès au service est facilité.

Une station a été créée à Fleury-sur-Orne, place Jean Jaurès.

En savoir + : [twisto.fr](https://www.twisto.fr)



Donnez une seconde vie à vos téléphones !

Ne laissez plus vos anciens téléphones, écouteurs et chargeurs traîner au fond d'un tiroir. Offrez-leur une seconde vie et contribuez à une cause noble !



Comment faire ?

Vous pouvez déposer ces objets dans la **boîte de collecte** disponible à l'Espace Public Numérique aux horaires d'ouverture (mer. 10h > 12h - 14h > 17h30, jeu. 14h > 18h, ven. 10h > 12h).

Pourquoi recycler ?

En plus de préserver l'environnement, la collecte des mobiles permet de participer à un **vaste programme de solidarité en France et en Afrique**, mis en place et financé par Orange. Une fois déposés dans le collecteur, les appareils usagés entament leur voyage dans la filière solidaire de recyclage.

ZONE BLEUE BONNES PRATIQUES



1 En zone bleue, je mets mon disque quand j'arrive. J'ai le droit à 1h de stationnement gratuit.



2 Je me gare sur les aires de stationnement autorisées uniquement.



3 Je respecte les espaces de stationnement pour ne pas gêner la circulation des piétons.



4 Je profite des zones de stationnement hors zone bleue pour prendre le temps de faire toute mes courses à pied.



> Citoyenneté

ZONE BLEUE BONNES PRATIQUES

Pour rappel, depuis quelques mois, des zones bleues ont été définies **place Jean Jaurès** et **rue de la Tirée**. Ces zones permettent **des rotations des véhicules propices à la fréquentation des commerces du bourg**.

Qu'est-ce qu'une zone bleue ?

- > Il s'agit d'une zone dont le périmètre est défini par la commune.
- > Le stationnement y est **autorisé pour une durée limitée à 1h**.
- > Le stationnement est **réglementé chaque jour de la semaine de 8h30 à 19h** (place Jean Jaurès) / **19h30** (rue de la Tirée).
- > Un panneau réglementaire est apposé dans le périmètre de stationnement.
- > La zone bleue est **contrôlée par un disque de stationnement européen**.
- > Lorsque vous vous stationnez sur une place « zone bleue », vous devez positionner votre disque derrière le pare-brise avec votre heure d'arrivée. **En l'absence de ce disque, une amende est prévue à hauteur de 35 €.**

Où se procurer un disque ?

Buralistes, magasins spécialisés, hypermarchés... De nombreuses enseignes le proposent à la vente.

BLOODY FLEURY

Rétrospective de l'édition 2025



« Mille merci pour l'organisation de ce fabuleux festival *Bloody Fleury*, un grand cru cette édition 2025 ! »

Librairie Eureka Street

« C'était un très beau festival ! Je n'ai entendu que des choses positives de la part des visiteurs et des auteurs présents. »

Jean-Noël LEVAVASSEUR
(romancier)

« J'ai été littéralement abasourdie par ce festival inventif et merveilleusement orchestré. *Bloody Fleury* est généreux, audacieux, créatif, joyeux... c'était vraiment un 20/20. »

Alexandra GARIBAL
(autrice jeunesse)

Succès sans précédent pour l'édition 2025 du festival *Bloody Fleury* qui a battu des records de fréquentation. Spectacles complets, interviews passionnantes, conférences mémorables... *Bloody Fleury* est définitivement un événement à ne pas manquer.

Vivement l'an prochain !



Rencontre



Exposition



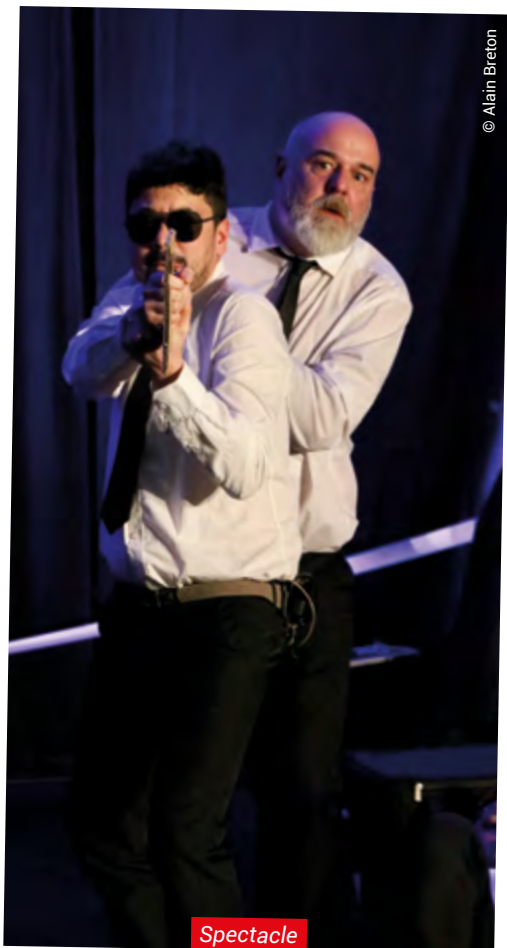
Dédicace



Interview



Spectacle



© Alain Breton

Spectacle



© Alain Breton

Rencontre



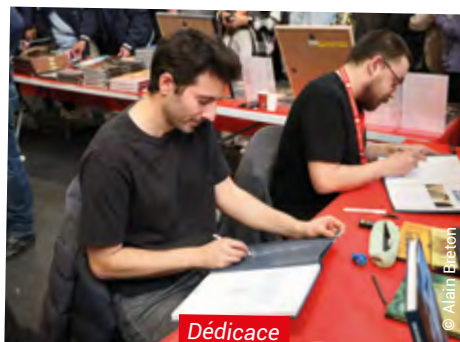
© Alain Breton

Conférence



© Emma Boulière

Exposition



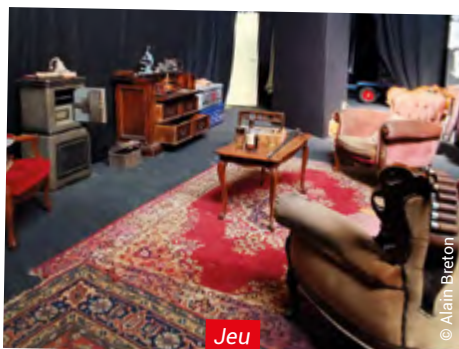
© Alain Breton

Dédicace



© Alain Breton

Dédicace



© Alain Breton

Jeu



© Alain Breton

Rencontre



© Alain Breton

Concert dessiné



© Alain Breton

Vos rendez-vous !

Retrouvez l'agenda complet sur fleurysurorne.fr

Loisirs pour tous

Du 7 au 11 avril et du 14 au 18 avril

Centre Socioculturel · Gratuit

(39 rte d'Harcourt)

Le Centre Socioculturel vous propose un programme d'activité à vivre en famille durant les vacances de printemps.

+ d'infos : 02.31.34.01.29 ou prochainement sur fleurysurorne.fr

Escape game

Vendredi 18 avril · 11h et 14h

Bibliothèque municipale · Gratuit

(20 rue François Mitterrand)

La bibliothèque et le centre d'animation vous invitent à un escape game spécial « inventions ».

Réservation obligatoire auprès de la bibliothèque :

02.31.84.31.94 ou bibliotheque@fleurysurorne.fr

Bébés lecteurs

24 avril et 19 juin · 10h30

Bibliothèque municipale · Gratuit

(20 rue François Mitterrand)

Séances de lectures pour éveiller les tout-petits.

+ d'infos au 02.31.84.31.94 ou bibliotheque@fleurysurorne.fr

Spectacle Française !

Vendredi 25 avril · 20h

Espace Nicolas Oresme · Gratuit

(10 bis rue Serge Rouzière)

Danse | Théâtre | Vidéo - À partir de 12 ans

Une traversée écoféministe à la (re)découverte de Françoise D'Eaubonne. Cie *Noésis* (Caen).

Nbre de places limité, réservation conseillée au 06.74.88.30.10

+ d'infos : Brochure de la saison culturelle 2024/25 disponible sur le site fleurysurorne.fr

Heure du conte

26 avril et 21 juin · 11h

Bibliothèque municipale · Gratuit

(20 rue François Mitterrand)

Séances de lectures en famille pour les 3-7 ans.

+ d'infos au 02.31.84.31.94 ou bibliotheque@fleurysurorne.fr

Spectacle Sous l'arbre

Mardi 6 mai · 18h

Espace Nicolas Oresme · Gratuit

(10 bis rue Serge Rouzière)

Théâtre | Marionnettes - Pour les tout-petits

Le jeune spectateur est dans une immersion collective, un partage de sensations et de découvertes...

Cie *À demain mon amour* (Bayeux).

Nbre de places limité, réservation conseillée au 06.74.88.30.10

+ d'infos : Brochure de la saison culturelle 2024/25 disponible sur le site fleurysurorne.fr

Tous autour d'un arbre

Samedi 24 mai · 10h

Jardin du Centre Socioculturel · Gratuit

(39 rte d'Harcourt)

La ville célèbre la naissance des enfants fleurysiens nés en 2024 en plantant un arbre dans le jardin du CSC.

+ d'infos auprès du Centre Socioculturel au 02.31.34.01.29.

Voyage des aînés à Honfleur

Jedi 5 juin · Gratuit · Pour les 64 ans et +

Inscription obligatoire avant le 30 avril auprès du

CCAS, 17 bis rue L. Pasteur, 02.31.35.73.01 ou 02.31.35.73.10.

Festival des Métiers d'Art :

Les Tailleurs de pierre

Du 16 au 22 juin

+ d'infos prochainement sur le site fleurysurorne.fr.

Concert d'été de l'Espace Musical

Mardi 24 juin · 18h > 20h

Devant l'Espace Musical · Gratuit

(rue François Mitterrand)

Festy Fleury (Fête des associations)

Samedi 28 juin · 14h à 18h · Gratuit

Site de l'Île Enchantée (rue de Saint André)

Venez découvrir les associations fleurysiennes durant un après-midi festif et convivial.

> Culture

DES ARTISTES À FLEURY RÉSULTATS DU CONCOURS 2024



Tony TROUVÉ
Prix de la Ville



Richard CHOULET
Prix des écoles



École élémentaire, classe
des CE1/CE2 de Faustine COLLIN
Prix du public



École maternelle
Prix coup de cœur
des artistes

EXPOSITION 2025

L'exposition 2025 sera sur le thème : **Passage**.

Ce thème peut être interprété de multiples façons : passage d'un état à un autre, d'un lieu à un autre, un chemin, une percée, une trouée permettant la traversée, un pont, une piste, une trace rendant évident un passage...

À vos pincesaux, crayons, appareils photo et autres matières en tout genre pour révéler le passage, les passages... **L'exposition des Artistes à Fleury se tiendra à l'Espace Oresme du vendredi 5 décembre au dimanche 7 décembre 2025.**

Renseignements auprès du Service Culturel
06.74.88.30.10 · agent.culture@fleurysurorne.fr

Fiche d'inscription prochainement disponible sur le site de la Ville :
fleurysurorne.fr